

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE GRASSE**

SEANCE DU VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2016

Délibération n°DL2016_030 : Budget principal 2016 - Budget primitif

Date de la convocation : 24/03/2016

Date de publication :

L'an deux mille seize et le premier du mois d'avril à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 70

ETAIENT PRESENTS : Jérôme VIAUD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Jean-Marie BELVEDERE, Claude BLANC, Philippe BONELLI, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, Cyril DAUPHOUD, Jean-Marc DEGIOANNI, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Gilles PEROLE, Gilbert PIBOU, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Christian ZEDET, Jean-Claude ZEJMA

ETAIT REPRESENTE : Claude BOMPAR par Michel CHARABOT (suppléant)

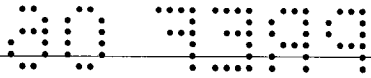
ONT DONNE POUVOIR : Mekia ADDAD à Paul EUZIERE, Franck BARBEY à Gilles RONDONI, Christophe CHALIER à Jérôme VIAUD, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Stéphane CASSARINI, Gérard MERO à Jacques VARRONE, Gilles PEROLE à Pierre ASCHIERI (pour l'approbation des procès-verbaux), André ROATTA à Jacques POUPLOT, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Philippe WESTRELIN à Valérie COPIN

ETAIENT ABSENTS : Pierre BORNET, Catherine BUTTY, Henri CHIRIS, Gérard DELHOMEZ, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Christophe MOREL, Pascal PELLEGRINO, Corinne RICHARDSON

EST ARRIVE EN COURS DE SEANCE : Gilles PEROLE à la délibération n°27

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Brigitte VIDAL de la délibération n°32 à 54, Fabrice LACHENMAIER à la délibération n°46 et a donné pouvoir à Magali CONESA, Jean-Claude ZEJMA à la délibération n°46, Dominique BOURRET à la délibération n°55 et a donné pouvoir à Brigitte VIDAL

A ETE DESIGNÉ SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI



CONSEIL DE COMMUNAUTE	DELIBERATION
DU 1^{ER} AVRIL 2016	N°DL2016_030
RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA	
FINANCES	
Budget principal 2016 Budget primitif	
<u>SYNTHESE</u>	
Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le budget primitif 2016 du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse. Ce budget est conforme aux orientations budgétaires présentées et débattues lors du conseil de communauté du 26 février 2016.	
Il est basé notamment sur :	
<ul style="list-style-type: none">– des taux d'impositions identiques à ceux de 2015,– des efforts importants sur les dépenses de fonctionnement ceci afin de limiter la baisse de l'autofinancement malgré l'importante perte de dotation globale de fonctionnement et la hausse du prélèvement pour le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales,– un recours modéré à l'emprunt destiné principalement au financement des travaux de l'hôtel d'entreprises et de la salle polyvalente du Haut Pays.	

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 18 mars 2016 ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire a été tenu lors de la séance du 26 février 2016 du conseil de communauté ;

Considérant qu'en application de l'article 107 de la loi NOTRe, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget ;

Le projet de budget principal pour l'exercice 2016 de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse se présente comme ci-dessous avec reprise anticipée des résultats provisoires dégagés par l'exercice 2015 dont le compte administratif n'est pas adopté à ce jour. La maquette budgétaire complète de ce budget a été adressée aux conseillers communautaires en pièce jointe des convocations de ce conseil de communauté.

PDF 08

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre		Budget précédent	Proposition nouvelle
011	Charges à caractère général	12 194 590,64	12 417 702,00
012	Charges de personnel	16 866 488,00	17 683 000,00
014	Atténuation de produit	32 326 666,00	32 390 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 990 169,00	17 899 692,00
66	Charges financières	3 507 000,00	1 900 000,00
67	Charges exceptionnelles	891 300,00	469 000,00
	Dépenses réelles	84 776 313,64	82 759 394,00
023	Virement à la section d'investissement	415 835,19	1 737 063,00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	23 831 428,57	5 721 430,00
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	4 090 000,00	-
	Dépenses d'ordre	28 337 263,76	7 458 493,00
	Total Section	113 113 577,40	90 217 887,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre		Budget précédent	Proposition nouvelle
013	Atténuation de charges	515 000,00	750 000,00
70	Produits de services	3 456 743,00	3 095 159,05
73	Impôts et Taxes	66 038 059,00	66 720 119,00
74	Dotations, Subventions et participations	15 846 677,00	14 995 634,00
75	Autres produits de gestion courante	330 990,00	394 596,00
76	Produits financiers	1 105 082,21	1 111 788,00
77	Produits exceptionnels	115 000,00	166 000,00
	Recettes réelles	87 407 551,21	87 233 296,05
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	19 930 000,00	33 800,00
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	4 090 000,00	-
	Recettes d'ordre	24 020 000,00	33 800,00
	Total Section	111 427 551,21	87 267 096,05
	Report de fonctionnement		2 950 790,95
			90 217 887,00

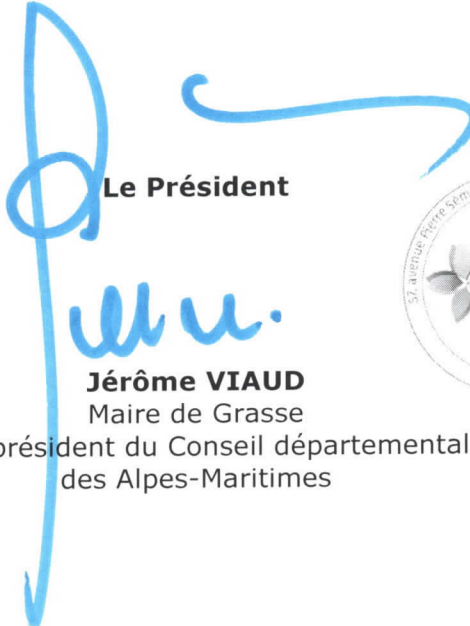
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre		Budget précédent	RAR	Proposition nouvelle	Total RAR + Vote
20	Immobilisations incorporelles	1 234 325,02	563 894,05	598 656,00	1 162 550,05
204	Subventions d'équipement versées	3 887 288,63	805 841,26	1 082 750,00	1 888 591,26
21	Immobilisations corporelles	4 187 628,31	1 004 072,82	3 628 156,48	4 632 229,30
23	Immobilisations en cours	5 548 547,28	1 303 247,18	9 733 606,00	11 036 853,18
13	Subventions d'investissements reçues	-	-	57 500,00	57 500,00
16	Emprunts	4 042 600,00	-	3 000 000,00	3 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	101 728,65	35 555,69	25 600,00	61 155,69
45x1	Opérations pour compte de tiers	3 334 891,22	25 935,03	2 235 704,00	2 261 639,03
	Dépenses réelles	22 336 909,17	3 738 546,03	20 361 972,48	24 100 518,51
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	19 930 000,00	-	33 800,00	33 800,00
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	15 719 308,22	-	283 000,00	283 000,00
	Dépenses d'ordre	35 649 308,22	-	316 800,00	316 800,00
	Total Section	57 986 217,39	3 738 546,03	20 678 772,48	24 417 318,51
D001	Report du déficit			1 870 039,51	
					26 287 358,02

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chapitre		Budget précédent	RAR	Proposition nouvelle	Total RAR + Vote
13	Subventions d'investissements reçues	1 904 713,35	950 216,00	690 500,00	1 640 716,00
16	Emprunts et dettes assimilés	8 263 071,43	-	5 043 500,00	5 043 500,00
21	Immobilisations corporelles	-	-	22 700,00	22 700,00
23	Immobilisations en cours	-	-	7 280 000,00	7 280 000,00
10	Dotations et fonds divers	1 700 000,00	-	850 000,00	850 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capital.	12 952 806,37	-	-	-
165	Dépôts et cautionnement reçus	6 000,00	-	1 500,00	1 500,00
27	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
024	Produits de cessions d'immob.	50 000,00	-	-	-
45x2	Opérations pour compte de tiers	6 095 860,63	967 507,02	2 739 942,00	3 707 449,02
	Recettes réelles	30 972 451,78	1 917 723,02	16 628 142,00	18 545 865,02
021	Virement de la section de fonctionnement	415 835,19	-	1 737 063,00	1 737 063,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	23 831 428,57	-	5 721 430,00	5 721 430,00
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	15 719 308,22	-	283 000,00	283 000,00
	Recettes d'ordre	39 966 571,98	-	7 741 493,00	7 741 493,00
	Total Section	70 939 023,76	1 917 723,02	24 369 635,00	26 287 358,02
				26 287 358,02	

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (abstention : Jean-Marie GUENOT, Marie-Claude RENARD, Catherine SEGUIN-KURATLE et Jean-Claude ZEJMA ; contre : Philippe-Emanuel DE FONTMICHIEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI) et Stéphane CASSARINI ; Jean-Marie DEGIOANNI et Mireille BANCEL ; Paul EUZIERE, Mekia ADDAD (pouvoir à Paul EUZIERE) et Magali CONESA) décide :

- **D'APPROUVER** le projet de budget 2016 au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement ainsi que le total par section qui lui est présenté pour l'exercice 2016 et de l'arrêter comme détaillé ci-dessus ainsi que la note de présentation brève et synthétique prévue par l'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales, jointe en annexe ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres détaillés ci-dessus ;
- **D'ADRESSER** la présente délibération et le budget à Monsieur le Sous-Préfet de Grasse et à Madame la Trésorière principale de Grasse.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.


Le Président
Jérôme VIAUD
Maire de Grasse
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes



80 7399
8105 4041